

Comment s'inscrit-on ?

1. En premier lieu, vous devez vous inscrire sur le site www.bafa-bafd.gouv.fr (inscription nationale)
2. Cliquez sur votre région de résidence sur la carte à droite
3. Cliquez sur «S'inscrire» en haut à droite
4. Choisissez «Je souhaite m'inscrire à une formation BAFA»
5. Choisissez «Je n'ai pas encore de compte d'accès et je débute une formation»
6. Renseignez le formulaire et validez-le
7. Cliquez sur le lien dans l'email qui vous est envoyé
8. Renseignez vos informations personnelles et validez
9. Notez précieusement le numéro de dossier qui vous est adressé

Puis vous nous retournez le bulletin d'inscription ci-contre, rempli et accompagné des pièces suivantes :

- ⇒ La fiche d'inscription dûment remplie et signée
- ⇒ L'autorisation parentale (pour les moins de 18 ans)
- ⇒ Photocopie de votre pièce d'identité
- ⇒ 2 enveloppes 110 x 220 mm (format lettre) affranchies à 20g avec vos noms et adresse
- ⇒ 1 chèque d'inscription de 150 € à l'ordre de la FDFRY
- ⇒ Photocopie du carnet de vaccination mis à jour
- ⇒ Pour les inscriptions en session d'approfondissement, une photocopie du certificat de stage pratique

TRES IMPORTANT : votre inscription ne sera prise en compte que si elle est accompagnée de tous les documents ci-dessus.

- Une fois le dossier d'inscription reçu, vous recevrez une attestation d'inscription et 10 jours avant le début de la session, vous recevrez un courrier vous indiquant les renseignements pour vous rendre sur le lieu du stage.
- Un acompte de 150 euros doit être versé avant le début du stage pour que l'inscription soit prise en compte.
- Le solde des frais de stage devra être versé le premier jour de votre participation.
- Désistement : une somme de 70 euros sera retenue pour tout désistement de moins de 10 jours, l'acompte de 150 euros sera retenu pour tout désistement la veille ou le jour même du début stage, sauf cas grave (maladie, décès) sur présentation d'un certificat.
- Attention, le stage sera maintenu avec un minimum de 10 personnes.

Pour les stagiaires Mineurs

Nom et Prénom :

Téléphone : E-mail :

Je soussigné(e) père - mère - représentant légal (rayez les mentions inutiles) autorise

à participer à la session de formation BAFA organisée par la Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Yvelines, à le (la) laisser se déplacer seul(e) et à sortir du centre pour les besoins de la formation. J'autorise également l'équipe de formation à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de santé du stagiaire. Dans ce cas, je m'engage à rembourser à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux 78, les frais engagés. Par ailleurs, j'autorise les formateurs à le/la transporter dans son véhicule en cas de rendez-vous pris dans l'urgence chez un médecin.

Fait à le / /

Signature :



Fédération Départementale
des Foyers Ruraux
des Yvelines

C'est un mouvement associatif d'Éducation Populaire
qui agit depuis bientôt 50 ans pour développer
l'animation en milieu rural.

Notre fédération est constituée de 30 associations locales
et de 5000 adhérents.

Nous agissons dans les domaines de la culture,
du sport, de la jeunesse, de la formation
et de la vie associative.

Nos engagements pour

- Un accueil et hébergement de qualité
- Un nombre de stagiaires limité afin de favoriser un suivi individualisé
- Une équipe de formateurs expérimentés, composée de professionnels et volontaires engagés



BAFA

BAFD

Avec les Foyers Ruraux



Fédération Départementale
des Foyers Ruraux
des Yvelines



Le BAFA en 3 étapes

(à faire dans les 30 mois)

Le BAFA, c'est le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur. C'est l'occasion de travailler auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes âgées, à qui il propose de participer à des activités culturelles, sociales ou éducatives qu'il conçoit et encadre. Il ouvre les portes vers le monde de l'animation tout en contribuant à votre propre épanouissement.

Les conditions d'accès

- A la session générale :
- A la session d'approfondissement :
- Avoir 17 ans révolu
 - Avoir suivi la session générale
 - le premier jour du stage
 - Avoir réalisé la stage pratique

Étape 1 (8 jours) Session Générale

- Découverte des fonctions et des responsabilités de l'animateur
- Découverte des publics et des accueils collectifs de mineurs
- Expérimentation de techniques et démarches d'animation
- Travail en équipe, vie quotidienne, sécurité, hygiène et notion

Étape 2 (14 jours) Stage pratique

- A réaliser dans un accueil collectif de mineurs déclaré auprès des services de la Jeunesse et des Sports.
- A faire dans les 18 mois suivant la session générale
- La Fédération accompagne les stagiaires dans leur recherche de stage pratique au sein de son réseau

Étape 3 (6 jours) Session d'approfondissement

- Programme élaboré à partir des bilans des stages pratiques
- Perfectionnement dans une technique d'animation en lien avec la thématique de la session



LE BAFA
EST DELIVRE AU TERME DE CES 3 ÉTAPES
PAR UN JURY DÉPARTEMENTAL

Le BAFD en 4 étapes

(à faire dans les 4 ans)

Le BAFD, c'est le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur. C'est un diplôme qui permet de diriger des séjours et des accueils de loisirs. C'est un diplôme reconnu en termes de responsabilités et de compétences, une formation tremplin à de nombreuses professions : animateurs professionnels, éducateurs spécialisés, etc.

Une porte d'entrée vers les métiers d'animateur et de directeur professionnels : en structures, séjours de vacances, temps périscolaires, etc.

Les conditions d'accès

Vous avez au moins 21 ans au début de la formation, êtes titulaire du bafa complet (ou vous êtes âgé de 25 ans au moins et avez obtenu une dérogation au bafa - délivrée par la DDJS de votre lieu de résidence)

Étape 1 (9 jours) Session Générale

En proposant des apports théoriques et des mises en situation, vous serez amenés à :

- Réfléchir et travailler à ce qui constitue le cœur de la fonction de direction : l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet pédagogique.
- Appréhender les fonctions pédagogiques, notamment celle de l'animation de l'équipe : le recrutement, la gestion des groupes, la communication, la formation,
- Connaître et expérimenter les fonctions techniques de direction : l'économat, la gestion financière, administrative, réaliser des menus, élaborer un budget, conclure un contrat de travail, etc.

Étape 2 (14 jours) Stage pratique N°1

A réaliser dans un accueil collectif de mineurs déclaré auprès des services de la Jeunesse et des Sports. A faire en qualité d'adjoint ou de directeur
A faire dans les 18 mois suivant la session générale. La Fédération accompagne les stagiaires dans leur recherche de stage pratique au sein de son réseau

Étape 3 (6 jours) Session d'approfondissement

Ces stages visent essentiellement à renforcer les acquis du stage de formation générale. Nos formateurs préparent le programme en fonction des demandes exprimées par les stagiaires. Ils comportent :

- Une réflexion sur l'actualisation des diverses conceptions éducatives et pédagogiques (à partir des expériences vécues en ACM).
- L'ouverture vers toutes formes de vacances collectives et toutes expériences d'animations collectives, des rappels de la réglementation et de son évolution.
- Une aide à chaque candidat pour l'élaboration du bilan de formation.
- Rappel de notions abordées lors de la formation générale, sur demande des stagiaires.

Étape 4 (14 jours) Stage pratique N°2

Seule différence, ce stage est **obligatoirement accompli en direction plénière**.

A l'issue de ces 4 étapes, vous devez produire un bilan de formation adressé à la DRJSCS.

LE BAFD
EST DELIVRE AU TERME DE CES 4 ÉTAPES
PAR UN JURY RÉGIONAL

Fiche d'Inscription

Nom : Prénom.....
Né (e) le : / /
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone : ou
Email :@.....



Êtes vous étudiant au Lycée Jean Monnet de LQLY : oui ☐ non ☐

Numéro d'inscription sur le site
www.bafa-bafd.gouv.fr :

Tarif : - 50€

Autorisez-vous la FDFRY à utiliser, sur ses supports de communication les photos ou vidéo qui pourraient être prises lors du stage : Oui ☐ Non ☐

Renseignements concernant le stage

Formation Générale BAFA
380€ en externat à Jouars Pontchartrain :
Du 23 Février au 2 Mars 2019 ☐
Du 20 au 27 Avril 2019 ☐
Du 3 au 10 Juillet 2019 ☐

Formation Approfondissement BAFA
330€ en externat à Jouars Pontchartrain :
Thème : - Petits jeux et Grands jeux
Du 29 Octobre au 3 Novembre 2018 ☐
Du 4 au 9 Mars 2019 ☐

Formation Approfondissement BAFD
350€ en externat à Jouars Pontchartrain :
Du 10 au 15 Décembre 2018 ☐

Adhérents
aux Foyers
Ruraux :
- 50€



Date : / / Signature :

Ne pas oublier les pièces à joindre au moment de l'inscription
FDFRY - Place du 8 Mai - 78 760 JOUARS PONTCHARTRAIN
Tel : 01 34 89 93 22 - 06 08 91 45 12